



Les nouvelles de Frangy

Juin 2010



Les acteurs du territoire	L'actualité	Les évènements
Le mot du maire	Les chantiers	Les jardins de la Haute-Savoie
Le SMECRU : portrait	Le jumelage	La foire du 8 mai
Les échos de la CCVU	Les médecins	Le marché des producteurs locaux
		Le programme de l'été

POUR UNE INFO AU QUOTIDIEN CONSULTEZ NOTRE SITE WWW.FRANGY.FR

Le mot du Maire

A l'heure du bilan, lors de la dernière cérémonie des vœux, je vous ai fait part de la conscience forte au sein des élus du manque de communication entre la mairie et ses habitants.

Des actions importantes sont menées par la commune, dans tous ses champs de compétences, notamment l'urbanisme, les travaux, la culture, et il est de notre devoir d'élus d'informer les citoyens pour assurer la transparence, mais aussi de mobiliser les Frangyppanes et les Frangyppans sur des dossiers qui les touchent afin qu'ils participent davantage à la vie de leur commune.

Vos élus ont donc tenu leur promesse en engageant pour une durée d'un an une

chargée de mission en communication. Cette embauche a été possible grâce à la mise en place des nouveaux contrats CUI-CAE qui permettent, dans le secteur public, d'embaucher un jeune diplômé sans augmenter les charges de la collectivité.

Vous retrouverez donc Les nouvelles de Frangy de manière régulière et pourrez prochainement être informés au quotidien de la vie communale en consultant également notre site Internet.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et un excellent été !

Alain Poyrault, maire de Frangy

Dans nos locaux !

Le SMECRU

Depuis le mois de Juin dernier, la mairie accueille le **Syndicat Mixte d'Etude du Contrat de Rivière des Ussets (SMECRU)**, présidé par Alain Poyrault et dont la mission est la mise en place du *Contrat de Rivières du bassin versant des Ussets*.

Le bassin versant réunit 42 communes (d'Arbusigny à Seyssel, et de Clarafond à Sillingy) toutes engagées dans la démarche afin de gérer l'eau de manière cohérente sur les Ussets et ses affluents.

Il s'agit donc de réfléchir collectivement sur des objectifs tels que la qualité de l'eau, un plan de gestion des berges, la limitation des impacts des crues, la gestion des étiages, la préservation de la continuité écologique, la biodiversité, etc.

Des actions ont déjà été lancées sur le bassin versant : mise en place d'un plan de lutte et de chantiers contre les plantes invasives ; création d'un Comité de Bassin, organe de consultation destiné à écouter vos remarques et

attentes ; lancement de trois études pour mieux connaître la situation de nos rivières, notamment :

- Les ressources en eau disponibles
- La morphologie des berges
- Le peuplement piscicole et les raisons de son déclin.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Perrine Chauvin Broust, notre chargée de mission :

Tél. : 04 50 01 46 99

Courriel : smecru@gmail.com

Site Internet : www.rivieres-usses.com

De nombreux documents sont téléchargeables

Bibliothèque

La culture à la portée de tous

Tenue par des bénévoles qui partagent la passion des livres, la bibliothèque de Frangy connaît depuis deux ans un second souffle. Réorganisée et régulièrement alimentée en nouveautés, elle propose un vaste choix pour toute la famille. Abonnez-vous !

Enfants : 7,50 € - Famille : 15 €/an

Ouverte le mercredi (9 h - 11 h)

et le vendredi (16 h 30 - 18 h 30)

Echos de la CCVU

Le CIAS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est l'une des six commissions de la Communauté de Communes du Val des Ussets (CCVU). Il est sous la présidence de Raymond Courlet (vice-président de la CCVU et Maire de Minzier) et est composé de huit délégués communautaires, ainsi que des représentants de plusieurs associations familiales, de retraités, d'handicapés et de l'insertion. Les compétences du CIAS sont multiples.

Le CIAS constitue le conseil d'administration de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) du Val des Ussets.

515 route du Tram, 74270 Frangy.

Tél. : 04 50 44 74 71

Le CIAS apporte son soutien à plusieurs associations par le biais, entre autres, de subventions :

• L'ADMR : Association Du Service à Domicile.

Depuis peu, cette association offre un service de portage de repas, en liaison froide, 7 jours sur 7. Sont concernées toutes les personnes habitant le canton de Frangy, à la retraite ou handicapées, malades, convalescentes (suite d'hospitalisation), ayant un régime normal, sans sucre ou sans sel.

Pour plus de renseignements, contact au : Tél. : 04 50 44 49 15

• Le SEF : Secours Entraide Famille, les paniers du cœurs.

Cette association propose des repas à moindre coût aux personnes qui en ont besoin dans le respect et la discrétion. Vous pouvez contacter Monsieur Jean Giet, 74910 Usinens.

Tél. : 04 50 77 90 17

• Les P'Ussets : association d'assistantes maternelles du canton de Frangy.

Pour tout renseignement, contacter Martine Bissaube.

25, Rue Haute, 74270 Frangy.

Tél. : 04 50 32 20 86

La sous-commission Petite Enfance

Le CIAS possède une sous-commission Petite Enfance, laquelle est sous la responsabilité de Marie Claire Dubois (membre du bureau de la CCVU et élue de Chavannaz).

Le service de garde d'enfants est assuré par un prestataire, l'association Karapat et se présente actuellement sous deux formes :

• **Le Bébé-Bus** : une halte-garderie itinérante, qui ouvre ses portes de 8h30 à 16h30. Cette structure accueille 13 enfants le mardi à Chilly et 20 enfants le mercredi à Minzier (12 de Minzier, 2 de Contamine-Sarzin, 3 de Chaumont et 2 de Marlioz)

• **Le Multi Accueil Collectif** qui se tient dans l'ancienne école maternelle de Frangy, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 18 h 30. 12 enfants peuvent y être accueillis chaque jour, 29 sont inscrits.

Contact : Association Karapat

125 rue du Grand Pont à Frangy

Pascale Monange : 06 08 06 03 05

Nouveau pour 2011

La Commission Petite Enfance travaille également sur le projet d'une Nouvelle Garderie Multi Accueil : Karapat devrait s'installer dans de nouveaux locaux en lieu et place de l'ancienne halte-garderie.

En avril 2011, la nouvelle structure pourra alors accueillir 25 enfants.

Les travaux ont commencé et se déroulent normalement.

Dans les Locaux de la CCVU, le Conseil général a installé un Relais Social où plusieurs professionnels assurent des permanences : une assistante sociale, un médecin PMI (Protection Maternelle Infantile), une sage-femme PMI, une infirmière puéricultrice PMI et un relais du pôle emploi de Meythet.
Coordonnées : 35 place de l'Eglise. 74270 Frangy. Tél. : 04 50 44 79 86

Dans son dernier numéro d'avril 2010 (n°12, p.1 à 3), Frangy Autrefois publiait un très beau reportage sur la source de Borbannaz. En 1923, puis dans les années 50, de grands travaux ont permis la construction d'une conduite d'eau dont dépendent aujourd'hui 95% de la population frangypane. Mais que se passerait-il en cas d'accident sur cette conduite ?

La conduite existante empreinte un linéaire compliqué, elle traverse sept fois le Fornant, et est difficile d'accès. Si un accident survenait, cela demanderait environ deux jours de réparation ; or les réservoirs existants ne permettent pas à la commune de tenir plus d'une journée.

Si la colonne cède, peu d'autonomie

Pour le moment il n'existe aucun moyen de connaître son état, sa vétusté, et nous ne sommes à l'abri d'aucune catastrophe.

Les élus, le Conseil municipal et le Conseiller général ont tous pris conscience de l'urgence de la situation. Dès le début du mandat, il y eut une volonté générale de monter un projet et de le rendre rapidement éligible auprès de la SMDEA, organisme rattaché au Conseil général. Il négocie pour les communes le taux d'emprunt et attribue les subventions. (cf. «*Etude du diagnostic réseau*» ci-dessous)

Renforcer et sécuriser notre réseau d'eau potable

Pour sécuriser le réseau, il est nécessaire pour les Frangypanes de ne plus dépendre d'une seule conduite. Il fut donc décidé de remonter une conduite depuis la zone de captage existante jusqu'à Collonges Haut, en utilisant un système de pompage. L'eau descendra ensuite gravitairement dans notre vallée. Cela demande de gros travaux, divisés en plusieurs phases.

Etude du diagnostic du réseau communal d'eau potable

Les subventions sont dévolues prioritairement aux communes qui ont fait le choix de maîtriser du mieux possible leurs réseaux. Le réseau d'eau potable est un système complexe. Pour le moment la mémoire du réseau est incarnée par l'employé responsable du service technique, Ghislain Dallemagne. Or la commune

ne pourra pas toujours se reposer sur son employé. Un diagnostic permettra entre autres d'établir des plans de l'ensemble du réseau et de s'assurer de l'étanchéité des conduites.

Cette étude, effectuée par le RDA, est subventionnée par l'Agence de l'Eau à hauteur de 50 % et à 15 % par le Conseil général. Commencée en mai, elle devrait se terminer à la fin de l'année 2010.



• *De Barbannaz à Thiollaz* : il faut un nouveau captage et un système de pompage. Trois pompes seront mises en place prochainement. Ces travaux sont en cours et devraient se terminer pour la fin d'année 2010 (cf. photo).

• *De Thiollaz à Collonges Haut* : Travaux prévus de 2011 à 2013.

• *Installation d'un gros réservoir* à la Margande, pour une autonomie de plus d'une journée (800 à 1000 m3).

Si la conduite historique ne rencontre pas de problème majeur, celle-ci pourrait continuer à être utilisée pour sa descente gravitaire (75% de l'eau est actuellement distribuée sans dépense d'énergie). Alors que le réseau de Collonges pourrait alimenter le reste de la commune.

Frangy aurait enfin un réseau d'eau potable fiable et sécurisé.

Autre priorité: Pallier au manque d'eau en automne

En 2003, la commune de Frangy a manqué d'eau et cette situation menace de se répéter chaque automne.

Près de la zone de captage (cf. photo), il existe deux résurgences. La commune va construire deux ouvrages qui permettront de pomper l'eau afin qu'elle remonte dans le captage actuel.

Le budget

Le budget pour l'eau est un budget spécifique. En décembre 2009, le Conseil municipal a voté une augmentation substantielle mais raisonnée de l'eau qui permettra de financer l'ensemble de ces grands travaux. Comme ce projet se fera sur le long terme et permettra une sécurisation du réseau, il n'y aura pas d'autres augmentations pendant 6 à 7 ans. Les subventions (environ 30%) sont des ressources supplémentaires qui permettront de financer les petites interventions sur le réseau.

Urbanisme

Le PLU a été voté et approuvé. Il est consultable en mairie. La commission urbanisme travaille en ce moment sur de nombreux projets. Les nouvelles de Frangy vous en parlera plus longuement dans son prochain numéro.

Les médecins

Les médecins dans notre canton

Une Maison Médicale de Garde (MMG) a ouvert ses portes dans les locaux de la CCVU au mois de mai. Dans ce cadre, des médecins d'Annecy viennent effectuer des gardes sur notre canton **les samedis de 12h à 22h et les dimanches et jours fériés de 8h à 22h.**

Cette solution, bien que temporaire, devrait alléger un peu la tâche de nos médecins. Il s'agit de contrats établis avec l'ordre des médecins d'Annecy pour une durée d'un an, renouvelables en fonction des financements.

Pour contacter les médecins de garde, il est nécessaire de **composer le 15.**

La recherche de médecins: l'affaire de tous

Parallèlement, le canton est passé en zone « déficitaire », ce qui devrait apporter quelques avantages aux médecins désireux de s'installer chez nous. Des locaux pouvant accueillir de futurs médecins existent.

Collecte de Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux et Assimilés

A l'entrée de la mairie, un container DASRIA est mis à disposition des particuliers en automédication pour matériels Piquants, Coupants et Tranchants (PCT). Un service gratuit à l'initiative de la CCVU.

Le jumelage

Un projet qui avance

Depuis le début d'année 2010, une réunion publique est organisée chaque mois afin de faire avancer le projet de jumelage. Deux groupes ont été créés. Un groupe «recherche», chargé de trouver la commune partenaire et un groupe «communication». Après plusieurs mois d'investigation, trois villes répondant aux critères définis par les bénévoles (nombre d'habitants, tissu associatif, vocation touristique et éloignement, inférieur à 1000 km) ont été retenues. Ce sont La Roche Chalais (Dordogne), Pleine-Haute (Côtes d'Armor) et Sainte Hermine (Vendée).

Le groupe «communication» a préparé une plaquette qui permettra de présenter la commune de Frangy et les possibilités d'échanges associatifs, culturels et touristiques qu'elle peut offrir.

La réussite du jumelage repose sur le dynamisme et l'implication des habitants. N'hésitez pas à donner votre avis et à participer.

Nouveau à Frangy

Le Club Informatique du Val des Ussets (CLIVU) ouvre ses portes. Renseignements au : 06 61 58 53 51
Courriel: dominiquemegevand@hotmail.fr

La Foire du 8 mai

Un rendez-vous devenu incontournable

Divisée en trois volets, le village des artisans, le marché des professionnels et le vide-grenier, respectivement organisés par l'Union des Commerçants Artisans et Professions Libérales (UCAPL), la mairie de Frangy et l'Office du tourisme, la foire fut cette année encore une grande réussite. Le soleil était au rendez-vous et les visiteurs nombreux. Comme ont pu le constater les bénévoles de l'Association des Parents d'Élève (APE) chargés de la restauration, tous avaient l'air conquis et la bonne humeur régnait sur la Foire. Impression partagée par la présidente de l'UCALP, Christelle Bastard. La Foire est un événement majeur qui se prépare toute l'année et comme le souligne Robert Atlani, président de l'Office du tourisme, sa réussite repose largement sur la capacité de tous à travailler ensemble. D'ailleurs, tous se tournent déjà vers 2011...



Le parc des Jardins de la Haute-Savoie, Lac de la Balme de Sillingy

Fière de son premier prix en 2009, la commune de Frangy a relevé avec plaisir le nouveau défi 2010 placé sous le signe de la biodiversité. Les 54 communes ont redoublé d'efforts et d'imagination faisant de cette seconde édition un grand succès. 2011 est déjà dans les têtes, les employés communaux seront ravis d'accueillir toutes les bonnes volontés et idées. Alors n'hésitez pas!
Vous avez jusqu'au 30 septembre pour visiter ces jardins.

Les rendez-vous de l'été

Juillet

Samedi 10 Concours de pêche
Mercredi 14 Concours de pétanque du judo
Mercredi 14 Feux d'artifice
Du 31/07 au 31/08 Exposition peinture par l'Atelier du Val des Ussets

Août

Dimanche 22 Randonnée VTT organisée par l'Office du tourisme
Samedi 28 Concours de pétanque de la pêche

Septembre

Les 4 et 5 Fête foraine
Samedi 11 Fête de la Fédération des Ussets

Le marché des producteurs locaux

Cet été, les samedis de 9h à 13h, un marché s'installe dans la zone des Bonnets de Musièges.

Vous trouverez toutes sortes de produits du terroir: fromages de chèvre et de brebis, miel, pain bio, bœuf, veau, porc, charcuterie, volailles, laitages, légumes, fruits, vins de Savoie...

Une initiative du CETA, qui fait écho à la demande toujours plus grande de produits locaux.